

**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/01**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILES**

***Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,***

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°01 PR 0010, profil « Droit civil, droit pénal, droit des affaires »

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Philippe PETEL (PR 01ère section CNU)	Sylvaine PERUZZETTO (PR, Toulouse 1 01ère section CNU)
Rémy CABRILLAC (PR 01ère section CNU)	Emmanuel PUTMAN (PR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3 01ère section CNU)
Christine MASQUEFA NEAU LEDUC (PR 01ère section CNU)	Pierre-Yves VERKINDT (PR, Paris 1 01ère section CNU)
Anne PELISSIER- MONTAGNE (PR 01ère section CNU)	Jean-Pierre VIENNOIS (PR, Lyon 3 01ère section CNU)

***Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. PETEL Philippe pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.***

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

*Philippe AUGÉ*  
Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/02**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILES**

***Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,***

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet :** Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°02 PR 0198.

Le comité de sélection est composé comme suit :

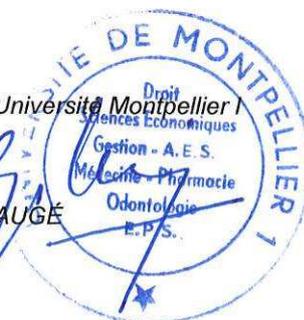
Membres internes	Membres externes
Michel LEVINET (PR 02ème section CNU)	Henri OBERDORFF (PR, Grenoble 02ème section CNU)
Emmanuelle MARC (PR 02ème section CNU)	Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA (PR, La Rochelle 02ème section CNU)
Jérôme ROUX (PR 02ème section CNU)	Delphine COSTA (PR, Avignon 02ème section CNU)
Frédéric SUDRE (PR 02ème section CNU)	Hélène SURREL (PR, Lyon 2 02ème section CNU)

***Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Henri OBERDORFF pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.***

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/03**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILES**

***Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,***

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°02 PR 0671, profil « Droit communautaire européen »

Le comité de sélection est composé comme suit :

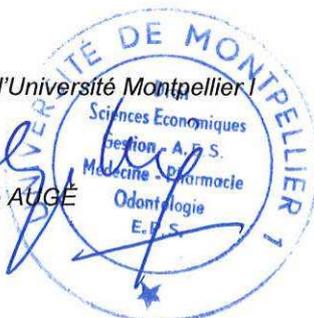
Membres internes	Membres externes
Frédéric SUDRE (PR 02ème section CNU)	Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA (PR, La Rochelle 02ème section CNU)
Guylain CLAMOUR (PR 02ème section CNU)	Marc BLANQUET (PR Toulouse 1 02ème section CNU)
Olivier DE FROUVILLE (PR 02ème section CNU)	Marcel SOUSSE (PR, Perpignan 02ème section CNU)
Jérôme ROUX (PR 02ème section CNU)	Hélène SURREL (PR, Lyon 2 02ème section CNU)

***Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Frédéric SUDRE pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.***

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

*Philippe AUGÉ*  
Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011 - 02/15-01 R/04**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILÉS**

***Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,***

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°04 PR 0086, profil « Sociologie des élites politiques et administratives »

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Hubert PERES (PR 04ème section CNU)	Yves DELOYE (PR, IEP Bordeaux 4 04ème section CNU)
Jean-Yves DORMAGEN (PR 04ème section CNU)	Patrick HASSENTEUFEL (PR, Versailles Saint Quentin en Yvelines 04ème section CNU)
Emmanuel NEGRIER (DR, CNRS 04ème section CNU)	Olivier NAY (PR, Lille 2 04ème section CNU)
William GENIEYS (DR, CNRS 04ème section CNU)	Patrick LE GALES (DR, CNRS, Paris 04ème section CNU)

***Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Hubert PERES pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.***

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

  
Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/05**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILES**

**Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet :** Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°06 PR 0781, profil « Marketing »

Le comité de sélection est composé comme suit :

Membres internes	Membres externes
Karim MESSEGHEM (PR 06ème section CNU)	Didier CHABAUD (PR, Avignon 06ème section CNU)
Hervé FENNETEAU (PR 06ème section CNU)	Nathalie FABBE-COSTES (PR, Université Méditerranée Aix-Marseille 2 06ème section CNU)
Christophe FOURNIER (PR 06ème section CNU)	Gilles PACHE (PR, Université Méditerranée Aix-Marseille 2 06ème section CNU)
Olivier TORRES (PR 06ème section CNU)	Lucie SIRIEIX (PR, Montpellier SupAgro 06ème section CNU)

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Karim MESSEGHEM pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.**

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 03/15-01 R/01**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILÉS**

**Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 mars 2011,**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 mars 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

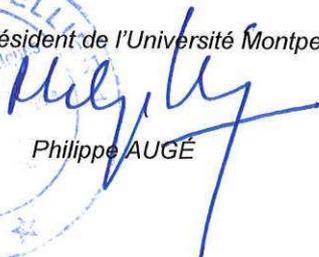
Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°06 PR 0714, profil « finance»

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Patrick SENTIS (PR 06ème section CNU)	Serge EVRAERT (PR, Bordeaux 4 06ème section CNU)
Monique LACROIX (PR 06ème section CNU)	Bruno FABRE (PR, Université Montpellier 2 06ème section CNU)
Frédéric LE ROY (PR 06ème section CNU)	Patrick ROUSSEAU (PR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3 06ème section CNU)
Gérald NARO (PR 06ème section CNU)	Alain SCHATT (PR, Université de Bourgogne 06ème section CNU)

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Patrick SENTIS pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.**

Fait à Montpellier, le 16 mars 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I  
  
 Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/06**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILES**

**Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°19 PR 0476, profil « Sociologie démographie »

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Pierre DUJOLS (PU-PH 46-04 section CNU)	Martine BUNGENER (DR, CNRS, Paris 19ème section CNU)
Eric DE MARI (PR 03ème section CNU)	Alain BLANC (PR, Grenoble 2 19ème section CNU)
Olivier JONQUET (PU-PH 48-02 section CNU)	François DUBET (PR, Bordeaux 2 19ème section CNU)
Albert SOTTO (PU-PH 45-03 section CNU)	Eric MACE (PR, Bordeaux 2 19ème section CNU)

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Pierre DUJOLS pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.**

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

*Philippe AUGÉ*  
Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/07**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILÉS**

**Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°74 PR 0850, profil « Psychologie et sport »

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Didier DELIGNIERES (PR 74ème section CNU)	Laurent BEGUE (PR, Grenoble 2 16 ème section CNU)
Robin CANDAU (PR 74ème section CNU)	François CURY (PR, Université du SUD Toulon Var 74ème section CNU)
Anne MARCELLINI (PR 74ème section CNU)	Fabienne D'ARRIPE-LONGUEVILLE (PR, Nice Sophia-Antipolis 74ème section CNU)
Grégory NINOT (PR 74ème section CNU)	Olivier DESRICHARD (PR, Université de Savoie 16ème section CNU)

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Didier DELIGNIERES pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.**

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

*Philippe AUGÉ*  
Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/08**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILÉS**

**Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°74 PR 0902, profil « Mouvement, technologie et santé »

Le comité de sélection est composé comme suit :

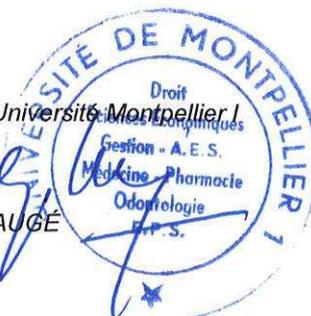
Membres internes	Membres externes
Alain VARRAY (PR 74ème section CNU)	Eric BERTON (PR, Université Méditerranée Aix-Marseille 2 74ème section CNU)
Robin CANDAU (PR 74ème section CNU)	Isabelle OLIVIER (PR, Grenoble 1 74ème section CNU)
Jacques PELISSIER (PU-PH 49-05 section CNU)	François PIERROT (DR, CNRS, Montpellier 2 07ème section CNU)
Benoit BARDY (PR 74ème section CNU)	Jean-Louis VERCHER (DR, CNRS, Université Méditerranée Aix-Marseille 2 74ème section CNU)

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Alain VARRAY pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.**

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/09**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILES**

***Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,***

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°85 PR 0664, profil « Pharmacie galénique, dermocosmétique »

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Laurence VIAN (PR 86ème section CNU)	Odile REMOUSSENARD-CHAMBIN (PR, Université de Bourgogne 85ème section CNU)
Laurent MEUNIER (PU-PH 50-03 section CNU)	Stéphanie BRIANCON (PR, Lyon 1 85ème section CNU)
Michel LARROQUE (PR 85ème section CNU)	Arlette BAILLET-GUFFROY (PR, Paris-SUD 11 85ème section CNU)
Jean-Marie DEVOISSELLE (PR 85ème section CNU)	Yves CHEVALIER (DR, CNRS, Lyon 1 33ème section CNU)

***Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne Mme Laurence VIAN pour exercer les fonctions de présidente du comité de sélection.***

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

*Philippe AUGÉ*  
Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 02/15-01 R/10**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILÉS**

**Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2011,**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 février 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°86 PR 0640, profil « Environnement, santé publique»

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Pierre-Antoine BONNET (PR 86ème section CNU)	Jean-François COOPER (PR, Perpignan 32ème section CNU)
Claude CASELLAS (PR 67ème section CNU)	Yves LEVI (PR, Paris-SUD 11 86ème section CNU)
Pierre CUQ (PR 86ème section CNU)	Isabelle MOMAS (PR, Paris 5 86ème section CNU)
Estelle JUMAS-BILAK (PR 87ème section CNU)	Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT (PR, Clermont Ferrand 1 86ème section CNU)
Cécile LE GAL-FONTES (PR 86ème section CNU)	Paule VASSEUR (PR, Université Paul Verlaine METZ 86ème section CNU)

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Pierre-Antoine BONNET pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.**

Fait à Montpellier, le 16 février 2011.

Le Président de l'Université Montpellier I

Philippe AUGÉ



**DELIBERATION n° 2011- 03/15-01 R/02**

**FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS  
ET PERSONNELS ASSIMILÉS**

**Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 mars 2011,**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 952-6-1,  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants –chercheurs,  
Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants chercheurs,  
Vu l'arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités,  
Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université dans sa séance du 18 janvier 2011,  
Vu le procès verbal de la séance du conseil scientifique restreint de l'université dans sa séance du 14 mars 2011,  
Sur la proposition du Président de l'Université,*

**Objet : Composition des comités de sélection constitués pour les emplois de Professeur des Universités publiés à la campagne synchronisée 2011.**

Il est institué un comité de sélection en vue du concours de recrutement d'un Professeur des Universités sur l'emploi n°86 PR 0181, profil « chimie combinatoire, synthèse supportée »

Le comité de sélection est composé comme suit :

<b>Membres internes</b>	<b>Membres externes</b>
Pierre FULCRAND (PR 86ème section CNU)	Hélène GRAS-MASSE (PR, Lille 2 86ème section CNU)
	Jean-Antoine RODRIGUEZ (PR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3 32ème section CNU)
Jean-François HERNANDEZ (DR, CNRS 86ème section CNU)	Thierry TERME (PR, Université Méditerranée Aix-Marseille 2 86ème section CNU)
Jean COUDANE (PR, 85ème section CNU)	Patrice VANELLE (PU-PH, Université Méditerranée Aix-Marseille 2 81ème section CNU)
	Nadia WALCHSHOFER (PR, Lyon 1 86ème section CNU)

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de composition du comité de sélection et désigne M. Pierre FULCRAND pour exercer les fonctions de président du comité de sélection.**

Fait à Montpellier, le 16 mars 2011.



Le Président de l'Université Montpellier I  
Philippe AUGÉ